

A PARIS : DES LOGEMENTS, PAS DES BUREAUX !

Le collectif des Mal Logés en Colère occupe aujourd'hui la pépinière d'entreprises de la rue des Haies, dans le 20^{ème} arrondissement.

Que viennent faire des demandeurs de logement social dans une pépinière d'entreprises ?

La réponse tient dans une autre question : en cette période où les logements sociaux manquent cruellement, le rôle d'un bailleur social est-il de proposer des locaux aux entreprises ?

La pépinière d'entreprises de la rue des Haies, construite en 2006, appartient en effet à la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP), plus exactement à une de ses filiales Le Richemont.

L'activité principale du Richemont, c'est l'hébergement. Le Richemont gère aussi bien des foyers pour les salariés de la Ville de Paris, que des résidences sociales pour des familles ou des SDF. Si ces personnes se retrouvent dans ces hébergements précaires, c'est uniquement parce que les bailleurs sociaux prétendent ne pas être en capacité de leur proposer un relogement immédiat...

En résumé, la RIVP construit ou achète des bâtiments pour en faire des hébergements...et prétend qu'elle ne peut pas faire plus de logements.

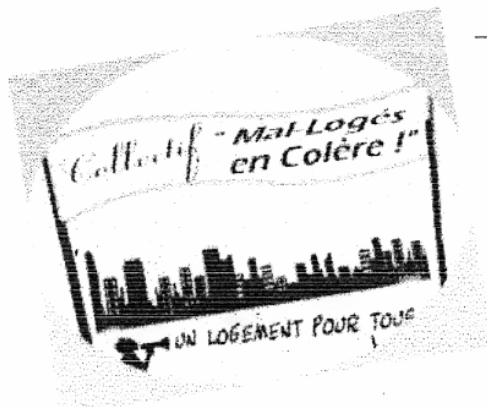
Cette hypocrisie aboutit à ce que des familles de notre collectif croupissent depuis des années dans les hôtels sociaux de la RIVP, tandis que d'autres, locataires de ce même bailleur attendent en vain un logement plus grand, adapté à la taille de leur famille.

Nous sommes donc dans ces locaux flambants neufs dédiés aux entreprises pour rappeler une évidence : le rôle d'un bailleur social est de satisfaire la demande de logement social, celle des populations aux revenus faibles, pas de construire des hébergements précaires et encore moins de proposer des locaux aux entreprises.

La RIVP appartient à la Ville de Paris : si celle-ci souhaite aider les employeurs, elle dispose du budget et des outils pour le faire.

Les élus parisiens, comme les dirigeants de la RIVP ne peuvent pas opposer aux mal logés en attente, le manque de place, d'argent et de logements disponibles pour les reloger et dans le même temps trouver les moyens quand il s'agit de faire autre chose que du logement.

Puisque la RIVP et ses filiales estiment pouvoir se permettre de faire du superflu, nous exigeons donc le nécessaire : un logement maintenant pour les mal logés.



Collectif « Mal-logés en Colère »

Réunion le dimanche à 15h

Métro : Crimée, rue Mathis 75019 (devant la piscine)

mal.loges.en.colere@gmail.com

mal-logesencolere.20minutes-blogs.fr